Département du Cantal Arrondissement St Flour Canton de Riom-ès-Montagnes	République Française Commune de Marchastel
Nombre de membres en exercice: 10 **Présents :** 8 **Votants :** 8 **Pour :** 8 **Contre :** 0 **Abstention :** 0	**Séance du 30 septembre 2022** L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 18 février 2022, s'est réuni sous la présidence de Jean-Maurice EMORINE, Maire. **Sont présents:** Jean-Maurice EMORINE, Robert FLAGEL, Jean-Pierre ESCOUROLLE, Pierre LAVIALLE, Olivier ZANATTA, Veronique ZANATTA, Elisabeth FLAGEL, Jean-Claude CHABRIER **Représentés:** **Excuses:** Jerome PARENT, Manon IZOULET **Absents:** **Secrétaire de séance:** Veronique ZANATTA

Ordre du jour :

1. Délibération Parc des Volcans- Zones humides
2. Projet d'enfouissement lignes électriques et téléphoniques du plateau de Pouzols

Délibération Parc des Volcans

- Il s'agit d’intégrer la tourbière de Pierrefite au réseau de tourbières et de lacs du Cézallier et de l’Artense en vue de préparer une demande de labellisation auprès de l’UNESCO pour la reconnaissance de sa qualité. Cette labellisation n’a pas de valeur juridique et réglementaire.
- Le réseau de tourbières et de lacs s’étend sur 36 communes pour une superficie de 121 000 hectares. Il concerne178 tourbières, lacs et plans d’eau (Pavin, Jolan, Chauvet, Roussilhou, lac d’en Haut…).
- Après avoir entendu monsieur le maire, le conseil municipal adopte à l’unanimité cette délibération. Celle-ci sera transmise au Parc Naturel Régional des Volcans.

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques du plateau de Pouzols

- Nous avions plus ou moins abandonné l'idée de ce projet. Le Syndicat d'électrification qui porte ce projet avait des difficultés pour intéresser Orange. Finalement, malgré tout, ce projet vient d'aboutir.
- **Périmètre de l'opération :** Lacham – Fonfreyde – Laquairie – Pouzols - Lavergne. Ce périmètre n'inclut pas la maison Bonnetier car le périmètre est défini en fonction de la desserte EDF et pas sur des critères géographiques.
- **Coût :** l'enveloppe totale des travaux est de 304 200 € TTC. Le fonds de concours de la commune de Marchastel s'élève à un total de 29 150 € (34 980 € TTC) : 10 400 € au titre de l'éclairage public, 18 750 € au titre de l'enfouissement du réseau téléphonique. Ce fonds de concours ne représente que **11,51 %** de la dépense totale. Pour rappel, nous avons souscrit un emprunt de 100 000€ au taux de 0,44 % (ce qui est très favorable) qui devait être dédié au financement de l'enfouissement de toutes les lignes de la commune.
- **Début des travaux :** début 2023

Fin du chantier d'enfouissement La Martine - Le Mas - Viale

Selon les informations dont dispose le Syndicat d'électrification:

- la pose et le raccordement de l'éclairage public sont terminés de même que le raccordement des habitations et des bâtiments agricoles.
- La réfection des accotements est terminée.
- La dépose des lignes aériennes (câbles et poteaux) devrait commencer début octobre

À suivre donc

Il faudra réfléchir aussi à une tranche future si nous souhaitons continuer ce programme.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ce projet de délibération et valide la mise à disposition d'un fonds de concours de 29 150 € HT pour le projet porté par le Syndicat d'électrification. Le conseil souhaite également que le projet se poursuive par une nouvelle tranche de travaux en 2024. Un contact sera pris avec le Syndicat d'électrification pour choisir le secteur concerné.

Dates à retenir- agenda des réunions, visites…

- Mercredi 21/09 : réunion de chantier église - 14 h 00
- Jeudi 22/09 : réception des travaux de La Poste - 11 h 00
- Jeudi 29/09 : réception du nouveau commandant de gendarmerie- 14 h 30
- Vendredi 30/09 : 19 h 15: réunion rapide du conseil – 20 h 00 : rencontre avec le conseil de Lugarde sur le transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes

Le Maire **La secrétaire de séance**